



Affaire suivie par :  
Irène DUARTE, Secrétariat Général  
secretariat@villehoudan.fr

Monsieur Jean-Marie TETART  
Maire de Houdan  
A  
Mesdames et Messieurs  
les Conseillers Municipaux

Houdan, le lundi 4 novembre 2024

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convoquer à une réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Mardi 12 novembre 2024 à 20 heures 30**  
**Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville**

#### ORDRE DU JOUR

- **PRÉSENTATION DES DÉCISIONS DU MAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2024 AU 31 OCTOBRE 2024.**
- **APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES 6 JUIN 2024 ET 17 SEPTEMBRE 2024.**

**Rappel quorum :** Comme le stipule l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente d'où l'importance que le quorum soit atteint.

#### 1. AFFAIRES SCOLAIRES :

- Revalorisation des tranches du quotient familial,
- Fixation des frais d'écolage,
- Participation aux frais de scolarité de l'école Jeanne d'Arc des élèves résidant de Houdan,
- Convention avec l'Etat relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne,
- Demande de subvention du Collège François Mauriac pour le séjour de ski 2025,
- Demande de subvention du Foyer Social Educatif du collège de Houdan pour le projet « Education au Développement, à la Solidarité et à la Culture Africaine (EDSICA) 2025.

#### 2. COMMANDE PUBLIQUE :

- Présentation du rapport Annuel du Délégué SUEZ pour l'eau potable 2023.

#### 3. EAU ET ASSAINISSEMENT :

- Présentation du rapport sur la qualité et le prix du service public (RQPS) de l'eau potable 2023.

#### 4. FINANCES :

- Régularisation de la régie de recettes périscolaires,
- Décision modificative n° 2 sur le budget principal de la Ville de Houdan,
- Décision modificative n° 1 sur le budget annexe Opération d'Aménagement rue de La Tour,
- Mise à disposition du parking du pot d'étain au budget annexe Houdan Stationnement Fermé.

#### 5. FONCIER – PATRIMOINE COMMUNAL :

- Approbation du Compte-Rendu d'Activités 2023 de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF),
- Avenant n° 1 de prolongation de la convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France,
- Convention de don des modules entre la Communauté de Communes du Pays Houdanais et la Ville,
- Avenant n° 1 à la convention d'occupation des locaux par l'association « Les Restaurants du Cœur ».

#### 6. RESSOURCES HUMAINES :

- Convention avec le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne (CIG) – assistance retraite CNRACL,
- Condition d'organisation et de recrutement pour le recensement 2025.

#### 7. URBANISME :

- Rapport local de suivi de l'artificialisation des sols,
- Avis de la commune sur le projet de plan de mobilités en Ile-de-France arrêté.

#### 8. INTERCOMMUNALITES :

- Présentation du rapport d'activité 2023 du Syndicat Interrégional du Lycée de la Queue-Les-Yvelines.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Marie TETART  
Maire

Publié le 05/11/2024